Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212900401-20251216-20251216_06-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU CONQUET	
DATE DE CONVOCATION : Le 10 décembre 2025 **DATE D'AFFICHAGE :** Le 10 décembre 2025 **NOMBRE DE CONSEILLERS :** En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22 **TRANSMIS A LA PREFECTURE LE :** 18 décembre 2025 **REÇU EN PREFECTURE LE :** 18 décembre 2025	***Le 16 décembre 2025*** *à 19h15 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MILIN, Maire.* *Etaient présents : tous les membres en exercice, sauf :* *E. CARRERE, pvr à E. RINNERT, Ch. VAN KESTEREN, pvr à F. BIZIEN, N. BRENGARTH TOUSCH, pvr à F. BIDAN, Ph. HAMON (arrive à 20h15).* *P-E. GUILHAUMON-LAPERNAT, absente et non représentée.* *T. STIENNE et A. HUELVAN sont désignés en tant que secrétaires de séance.*

DCM 20251216.06 – Achat de kilomètre de la Redadeg 2026

Elue rapporteure : F. BIDAN, 1ère adjointe déléguée aux finances.
Question examinée et approuvée : en commission finances et administration générale le 9 décembre 2025.

Il est rappelé aux élus que la Redadeg est une course en relais organisée tous les deux ans afin de soutenir des projets liés à la promotion et à la transmission de la langue bretonne. L'édition 2026 traversera de nouveau le Finistère et notamment **le Conquet, le 11 mai 2026 vers 15h15**.
La commune soutient traditionnellement cette manifestation qui met en valeur la culture bretonne et mobilise largement associations, écoles, habitants et partenaires locaux.
La commune a également signé la charte ***Ya d'ar Brezhoneg***, affirmant ainsi son engagement pour la visibilité et la promotion de la langue bretonne dans la vie publique locale. Le soutien à la Redadeg s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Il est proposé au Conseil municipal :
- d'approuver la participation de la commune à la Redadeg 2026.
- d'autoriser l'achat d'un kilomètre au tarif fixé par l'association organisatrice pour 2026 (250 € pour les communes de moins de 3000 habitants).

Le Conseil municipal,

Sur proposition du Maire,
Ouï les exposés du Maire et de Françoise BIDAN, première adjointe déléguée aux finances,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le passage de la Redadeg au Conquet le 11 mai 2026 et la proposition d'achat de kilomètre formulée par les organisateurs,
Vu l'avis de la commission finances et administration générale formulé comme suite à sa réunion du 9 décembre 2025, ouverte à l'ensemble des élus intéressés,
Vu la note de synthèse adressée à tous les élus le 10 décembre 2025,

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212900401-20251216-20251216_06-DE

Vu l'engagement de la commune dans la défense et la promotion de la langue et de la culture bretonne et notamment la signature de la charte Ya d'ar Brezhoneg,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Mandate le Maire pour faciliter le passage de la course relais sur la commune le 11 mai 2026 et pour acheter un kilomètre au prix de 250 €
cette occasion.

Fait au Conquet, le 16 décembre 2025

Le Maire,

Jean-Luc MILIN

